

FOCUS SUR LE CENTRE PÉNITENTIAIRE IFS

Fin des travaux qui auront duré plus de 2 ans

L'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ), acteur public engagé dans l'insertion professionnelle, a mandaté CALMEC dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre des clauses sociales d'insertion, sur les travaux du futur centre pénitentiaire de Caen-Ifs.



La construction de ce nouveau centre, qui fait partie du plan 15 000 places de prison, a nécessité 30 mois de travaux. Il s'est achevé à l'été 2023 ; l'heure est au bilan.

> Objectif attendu : 45 000 heures d'insertion – forfait appliqué pour les marchés de construction de centre pénitentiaire neuf de 500-600 places

> **Objectif atteint : 74 000 heures** (chiffres arrêtés au 31/08/23 et les heures se poursuivent au-delà)

> **119 salariés en insertion**, dont 25 % issus des QPV, 27% ont moins de 26 ans, 8 réfugiés BPI

> **144 contrats de travail**, dont 15 embauches directes (CDD, CDI, CDIC) et 117 par la mise à disposition de salariés (51 en intérim d'insertion, 60 intérim classique et 6 GEIQ)

Audit organisationnel de la Clause



A sa demande et celle de la direction CALMEC, l'équipe Clause a bénéficié en juin 2023 d'un audit réalisé par Alliance Villes Emploi (réseau national qui anime et forme le réseau des facilitateurs de la clause sociale d'insertion).

S'inscrivant dans une démarche globale de qualité, les objectifs de cet audit ont permis de **vérifier, contrôler et évaluer le dispositif**. Il aura permis de **détecter des axes d'amélioration forts sur certains process**, notamment en faveur d'une **relation entreprises renforcée** (remettre l'entreprise adjudicataire au cœur de la relation) et d'une optimisation/simplification de la démarche de validation de l'éligibilité des publics.

Matinale RSE sur les "achats inclusifs", en collaboration avec FACE Normandie

Le mardi 28 février 2023, CALMEC et FACE Normandie ont organisé une **Matinale sur les achats inclusifs** au CIDEME à Hérouville Saint-Clair.

La RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) initialement perçue comme une contrainte, est devenue aujourd'hui une boussole pour les entreprises. Face à un cadre général de plus en plus exigeant, la nécessité d'une approche plus responsable s'impose, notamment pour leurs achats.



CALMEC – à travers les dispositifs RH TPE et Clause d'insertion qu'elle porte - et FACE Normandie, se sont associés pour **communiquer sur cette valeur d'achat inclusif et accompagner les entreprises**.

Cette 1^{ère} matinale était organisée dans une volonté d'impulser de nouveaux partenariats gagnant-gagnant entre entreprises et structures inclusives. Elle a permis à une trentaine de structures de se rencontrer, en présence de l'Etat (DDETS du Calvados) également mobilisée sur ce sujet d'actualité.

Les échanges se sont poursuivis en avril 2023, dans le cadre d'une 2nde Matinale RSE, portée par cette même collaboration CALMEC/FACE, en mobilisant cette fois-ci les dispositifs CALMEC : RH TPE et Clause, sur la question du recrutement inclusif.

Pour plus d'informations : <https://www.calmec.fr/rse/>



BILAN DU 1er SEMESTRE 2023

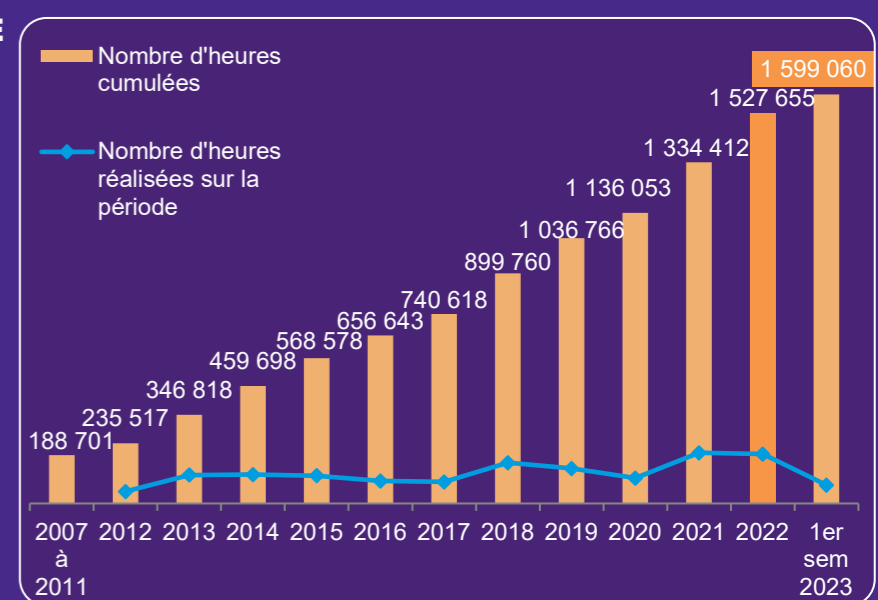
TABLEAU DE BORD

CLAUSE SOCIALE D'INSERTION ET DE PROMOTION DE L'EMPLOI

CALMEC, FACILITATEUR DE LA CLAUSE SOCIALE D'INSERTION sur le territoire de la Communauté urbaine Caen la mer Normandie

1 599 060 heures d'insertion depuis 2007

ÉVOLUTION CUMULÉE



VOS INTERLOCUTEURS

Céline PERRIOT

Responsable Clause Sociale d'Insertion

02 31 44 42 45

c.perriot@calmec.fr

Jack CORNIÈRE

Chargé de Mission Relation Entreprises

02 31 39 39 03

j.corniere@calmec.fr

Lise ANDRÉ

Chargée de Mission Relation Prescripteurs

07 56 36 62 75

l.andre@calmec.fr

Gwénaëlle BEDELL

Assistante Projet

02 31 39 39 00

g.bedell@calmec.fr

CALMEC
Caen la mer **Emploi & Compétences**

Maison de l'emploi & de l'orientation, 1 place de l'Europe
14200 HEROUVILLE SAINT-CLAIR

Email : contact@calmec.fr / www.calmec.fr



Cofinancé par l'Union européenne



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité



RÉGION NORMANDIE



Calvados
LE DÉPARTEMENT



Caen la mer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

et le concours financier des bailleurs sociaux



CALMEC
Caen la mer **Emploi & Compétences**

édité le 14 décembre 2023

LA CLAUSE SOCIALE D'INSERTION SUR CAEN LA MER au 1^{er} semestre 2023

Selon les chiffres arrêtés au 20/10/2023, la clause d'insertion a permis de générer

71 405

heures d'insertion

sur le territoire de Caen la mer,

dont **716 heures réservées aux :**

EA - ESAT (Entreprises Adaptées - Etablissements ou Services d'Aide par le Travail)

et **SIAE** (Structures de l'Insertion par l'Activité Economique)

> **269** contrats de travail via la mise à disposition de salariés, l'embauche directe, le recours à la sous-traitance ou co-traitance

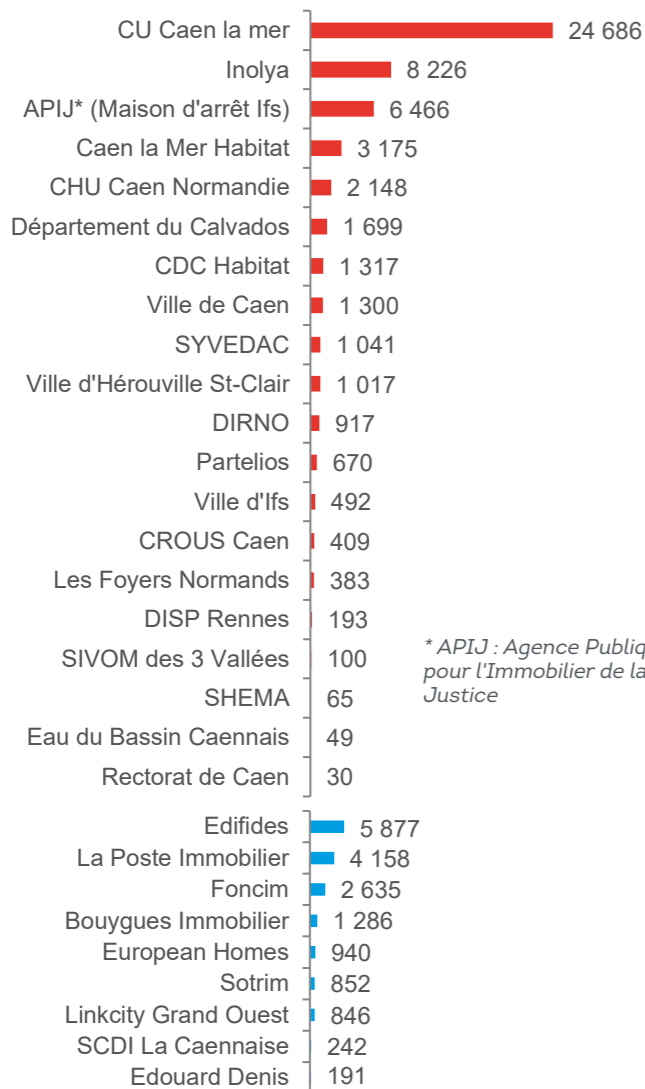
> **98** opérations clausées, 69 issues de la commande publique 29 du secteur privé (promoteurs privés associés au PLH - Programme Local de l'Habitat)

> **178** marchés / lots clausés

RÉPARTITION DU NOMBRE D'HEURES D'INSERTION

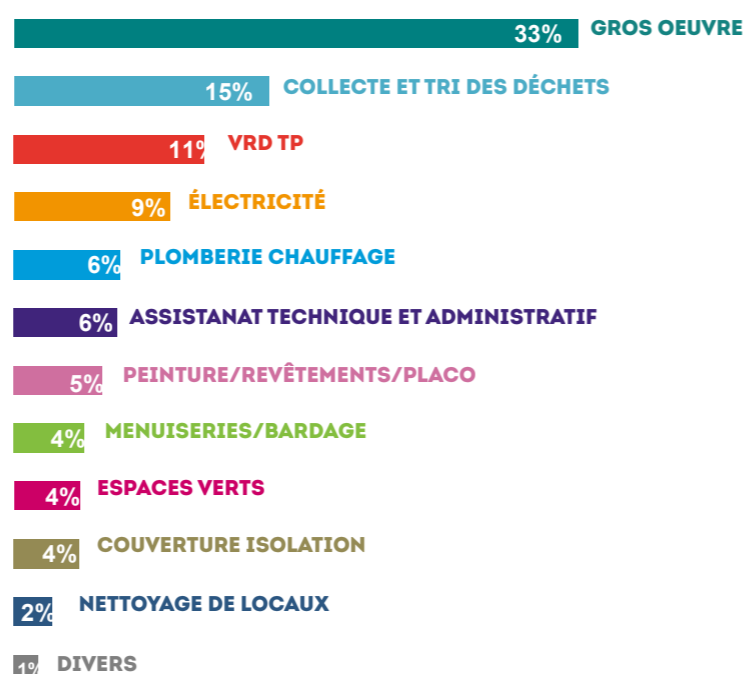
PAR DONNEUR D'ORDRE

29 donneurs d'ordre publics et privés ont intégré la clause sociale d'insertion dans leurs marchés situés sur le territoire de Caen la mer



* APIJ : Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice

PAR ACTIVITÉ CLAUSÉE



PAR STRUCTURE EMPLOYEUSE

> **34,2%** par des SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique), dont **30%** par des ETTI (Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion)

> **30,4%** par des ETT (Entreprise de Travail Temporaire)

> **22,9%** en embauche directe (CDD, CDI) au sein des entreprises adjudicataires

> **11,3%** par des GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification)

> **0,9%** par des EA

> **0,1%** par une autre modalité

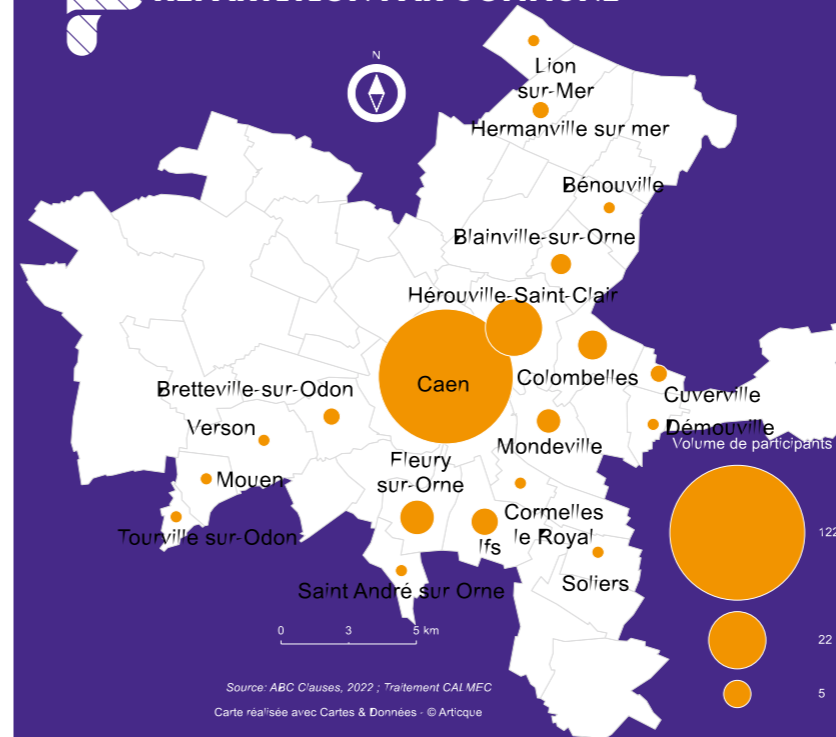
118 entreprises accompagnées

- > **75%** ont moins de 50 salariés
- > **87%** sont des entreprises normandes (65% du Calvados)
- > **79%** sont du secteur Bâtiment Travaux Publics (BTP)

221 salariés en insertion

- > **208 hommes** et **12 femmes**
- > **23,6%** DELD (Demandeurs d'Emploi de Longue Durée)
- > **35%** moins de 26 ans / **8%** seniors
- > **13,4%** BRSA (Bénéficiaires du RSA)
- > **2,6%** reconnus TH (Travailleurs Handicapés)
- > **12,7%** sont BPI (Bénéficiaires de la Protection Internationale)

RÉPARTITION PAR COMMUNE



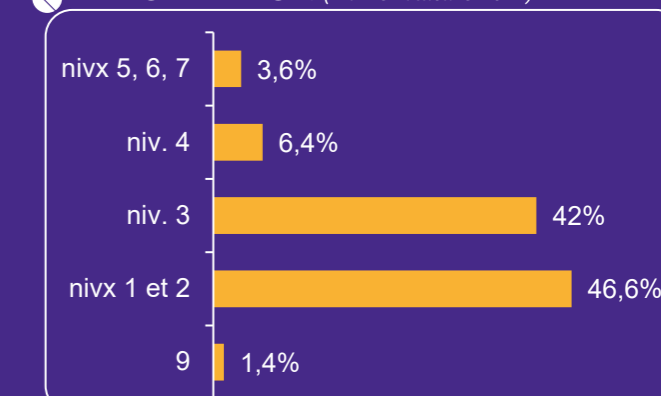
> **36** sont issus d'une commune en dehors de Caen la mer

PRESCRIPTION - DÉTECTION

CALMEC mobilise un réseau professionnel riche et varié de prescripteurs dans la détection, l'identification des publics en insertion :

- > **30,5%** du public prescrit par le réseau local IAE (Insertion par l'Activité Economique - dont 28,6% par les ETTI, DYNAMIC et A2I)
- > **19,1%** par une ETT
- > **35%** par les partenaires locaux emploi - insertion (PLIE, Enefa, E2C, CSE, GEIQ, autres)
- > **9,1%** du public prescrit par le SPE (Service Public de l'Emploi)
- > **6,3%** par les entreprises elles-mêmes

RÉPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION (Nomenclature 2019)



nivx 5, 6, 7 : Bac +2 et + (anc. niv. 1 et 2 : sans diplôme (anc. Niv Vbis- VI)
niv 4 : Bac (anc. niv. IV) (anc. Niv Vbis- VI)
niv 3 : CAP - BEP (anc. niv. V) (anc. Niv Vbis- VI)
9 : diplôme étranger sans équivalence

RÉPARTITION PAR QPV

> **55 personnes** sont issues d'un QPV (Quartier Prioritaire Politique de la Ville)

